



## Documentation



# LIVRET PÉDAGOGIQUE

## Master MEEF Second degré

[www.espe.univ-nantes.fr](http://www.espe.univ-nantes.fr) 02 53 59 23 00



École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Nantes

UNIVERSITÉ DE NANTES



ESPE de l'Académie de Nantes - 23 rue du Recteur Schmitt - 44300 Nantes

Édition 2015 - 2016

## MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours "Documentation"

### Structure de la formation

Le master MEEF parcours "Documentation" est construit pour former les étudiants au métier de professeur documentaliste dans les CDI des collèges et lycées. Il se décline en plusieurs axes complémentaires, afin de garantir les compétences indispensables à un futur enseignant de documentation, tant pour la gestion d'un centre documentaire que l'enseignement de la culture de l'information et des médias (EMI). Ce master doit préparer les étudiants au concours externe du Capes et permettre une prise de fonction réussie dans le système éducatif français en cas de recrutement par ce concours, mais il se donne l'objectif plus large de former des enseignants à même de s'adapter à la diversité des publics et des systèmes éducatifs, s'inscrivant dans une dynamique d'évolution de leurs pratiques professionnelles au long de leur carrière. Il forme aussi des documentalistes capables de traiter des supports variés et de mettre en œuvre des projets documentaires permettant d'accueillir des publics diversifiés et de répondre à leurs besoins d'information. Il vise la formation de professionnels autonomes et organisés, capables d'initiative, de prises de décision, et sachant travailler en équipe. De manière transversale aux UE d'enseignement, les formes et les objets de travail viseront donc à développer ces compétences fondamentales.

La formation s'articule en 5 blocs que l'on retrouve à chaque semestre : blocs disciplinaire, didactique, de contexte d'exercice du métier, d'initiation à la recherche en éducation et d'analyse de la pratique professionnelle. Le contenu et le poids respectifs de chaque bloc varient selon l'étape de la formation.

La 1<sup>ère</sup> année est largement consacrée au concours qui se passe en avril et juin, avec un fort volume d'enseignements théoriques et de TP. On y traite des aspects techniques : bibliothéconomie, politique documentaire, traitement cognitif de l'information et logiciels documentaires spécifiques. On aborde aussi la pédagogie de la documentation : didactique de l'information-documentation, apprendre avec le numérique, articulation aux programmes etc. On prévoit bien sûr des entraînements aux épreuves du Capes de Documentation. Des stages et des séminaires d'initiation à la recherche en sciences de l'éducation et en sciences de l'information complètent cette formation en même temps qu'ils préparent à la suite.

En 2<sup>e</sup> année, le volume de cours est moindre, en alternance avec le stage. La formation est davantage consacrée à un accompagnement de cette pratique, à un approfondissement des savoirs professionnels et à des séminaires de recherche qui débouchent sur un mémoire articulant savoirs théoriques, connaissance des questions vives de la profession et retour sur expérience.

#### Les stages

Ils font partie intégrante de la formation des étudiants de M1 puis des fonctionnaires stagiaires en M2 se destinant à être professeurs documentalistes dans le second degré. Ils assurent aux étudiants une entrée progressive dans le métier. Ils constituent un bloc à part entière du master, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche.

Pour les M1 : dans un volume de cinq semaines réparties en trois sessions, les stages prendront la forme de stage de découverte du milieu professionnel, d'observation et de pratique accompagnée.

Pour les M2 lauréats du concours, qui ont le statut de fonctionnaires-stagiaires : le stage en alternance repose sur un mi-temps en responsabilité et 2 jours de formation à l'ESPE.

Pour les M2 non-lauréats du concours : un stage filé (1 jour par semaine pendant 6 mois) et un stage massé de 2 semaines. Dans les deux cas, le stage sert d'appui à la rédaction du mémoire de recherche de M2 et contribue à l'obtention d'ECTS.

Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur(ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle).

### Lieu de formation

Les cours se déroulent à l'ESPE d'Angers, à l'exception des cours de langues autres que l'anglais, qui ont lieu à la faculté des Lettres et Sciences humaines.

### Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid71602/descriptif-des-epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-documentation.html>

Sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) on peut aussi trouver les rapports des jurys de concours.

## Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2.

Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10. La compensation s'effectue d'un semestre à l'autre et, à l'intérieur d'un semestre, entre les UE mais certaines UE ne sont pas compensables et doivent être obtenues avec une moyenne supérieure ou égale à 10.

Les UE ou ECTS de langues étrangères ne sont pas compensables (UE 12, 22, 32, 42).

Les UE ou ECTS relatives au bloc recherche ne sont pas compensables (UE 16, 26, 36, 46).

Les UE ou ECTS relatives à la mise en situation professionnelle (stage et mémoire) ne sont pas compensables dans l'année de master 2 (UE 37 et 47).

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne égale ou supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS) et si les UE non compensables sont acquises.

Le diplôme de maîtrise peut être délivré à l'issue du M1 si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont les UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculée à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2. Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes. Les UE non compensables ne peuvent pas être validées par équivalence.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

## Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours répartis sur tous les jours de la semaine et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

**Dates des stages :**  
du 12 au 16 octobre 2015  
du 30 novembre au 13 décembre 2015  
Les dates du dernier stage de M1 ne sont pas encore définies

Master 2 : Les étudiants du MEEF Documentation ont cours à l'ESPE les jeudis et vendredis.

• **Étudiants professeurs stagiaires (PSTG) :**

- cours les jeudis et vendredis à l'ESPE
- stage en responsabilité les lundis, mardis, mercredis

• **Étudiants professeurs stagiaires déjà titulaires d'un master MEEF ou autre (FAS) :**

- cours les jeudis et vendredis avec un parcours aménagé (selon décision rectorale).
- stage en responsabilité les lundis, mardis, mercredis.

• **Étudiants (non fonctionnaires stagiaires) :**

- cours communs du master 2 les jeudis et vendredis à l'ESPE.
- stage filé de pratique accompagnée le lundi, du 5 octobre 2015 au 18 mars 2016, et stage massé de 2 semaines en avril ou mai
- possibilité d'assister en auditeur libre aux cours de MEEF 1 préparant aux épreuves du CAPES de Documentation, les mardis et mercredis

## Date des examens et des vacances

Les inscriptions au concours externe du CAPES pour la session 2016 auront lieu du jeudi 10 septembre au jeudi 15 octobre 2015.

Examens 1<sup>er</sup> semestre : du 4 au 8 janvier 2016 Pour les dispensés d'assiduité : du 4 au 9 janvier 2016

Examens 2<sup>e</sup> semestre : du 9 au 13 mai 2016 Pour les dispensés d'assiduité : du 9 au 20 mai 2016

Examens 2<sup>e</sup> session : du 30 juin au 5 juillet 2016

Interruption des cours : du 26 octobre au 2 novembre 2015 ; du 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016 ; du 13 au 21 février 2016 ; du 9 au 17 avril 2016

Concours CAPES (écrits et oraux) : avril et juin 2016 (vérifier les dates exactes sur le site du ministère)

## MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) *PARCOURS DOCUMENTATION*

Semestre 1 «parcours Documentation»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 Culture informationnelle et politique documentaire	132	13
EC111 : Culture informationnelle	33	
EC112 : Politique documentaire	57	
EC113 : Méthodologie des épreuves d'admissibilité	42	
UE 12 Langue vivante *	15	2
UE 13 Didactique de l'information-documentation	45	6
EC131 : Epistémologie des sciences de l'information, de la communication et de la documentation	24	
EC132 : Culture professionnelle	21	
UE 14 Culture et maîtrise du numérique	6	1
UE 15 Contexte d'exercice du métier	25	3
UE 16 Initiation à la recherche en éducation *	25	3
UE 17 Analyse de pratique professionnelle	15	2
Stage et analyse de sa pratique		
<b>Total Semestre 1</b>	<b>263</b>	<b>30</b>

(\*) UE non compensable

## MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) *PARCOURS DOCUMENTATION*

Semestre 2 «parcours Documentation»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 Culture informationnelle et politique documentaire	93	11
EC211 : Culture informationnelle	18	
EC212 : Politique documentaire	57	
EC213 : Méthodologie des épreuves d'admissibilité	18	
UE 22 Langue vivante *	12	1
UE 23 Didactique de l'information-documentation	81	9
EC231 : Maîtrise des procédés didactiques et conception de séquences	33	
EC232 : Intégration professionnelle	12	
EC233 : Méthodologie des épreuves d'admission	36	
UE 24 Culture et maîtrise du numérique	6	1
UE 25 Contexte d'exercice du métier	25	3
UE 26 Initiation à la recherche en éducation *	25	4
UE 27 Analyse de pratique professionnelle	9	1
Stage et analyse de sa pratique		
<b>Total Semestre 2</b>	<b>251</b>	<b>30</b>

(\*) UE non compensable

## MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS DOCUMENTATION*

Semestre 3 «parcours Documentation»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 Culture informationnelle et politique documentaire	30	4
EC311 : Translittératie EC312 : Politique documentaire	6 24	
UE 32 Langue vivante *	9	1
UE 33 Didactique de l'information-documentation	48	6
EC331 : Maîtrise des procédés didactiques et conception de séquences EC332 : Interdisciplinarité	15 33	
UE 34 Culture et maîtrise du numérique	6	1
UE 35 Contexte d'exercice du métier	30	4
UE 36 Initiation à la recherche en éducation *	17	6
EC361 : Méthodologie de la recherche EC362 : Mémoire professionnel	6 11	
UE 37 Analyse de pratique professionnelle *	8	8
Stage et analyse de sa pratique		
UE 38 Méthodologie des épreuves d'admissibilité (facultatif)	42	
<b>Total Semestre 3</b>	<b>148</b>	<b>30</b>

(\*) UE non compensable

## MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS DOCUMENTATION*

Semestre 4 «parcours Documentation»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 Culture informationnelle et politique documentaire	42	4
EC411 : Translittératie EC412 : Politique documentaire	9 33	
UE 42 Langue vivante *	9	1
UE 43 Didactique de l'information-documentation	66	5
EC431 : Transposition didactique EC432 : Education culturelle et enjeux pédagogiques	24 42	
UE 44 Culture et maîtrise du numérique	6	1
UE 45 Contexte d'exercice du métier	30	3
UE 46 Initiation à la recherche en éducation *	11	9
UE 47 Analyse de pratique professionnelle *	2	7
Stage et analyse de sa pratique		
UE 48 Méthodologie des épreuves d'admissibilité (facultatif)	54	
<b>Total Semestre 4</b>	<b>166</b>	<b>30</b>

(\*) UE non compensable

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES POUR L'ENSEMBLE DU MASTER

### *Des références spécifiques sont données pour certaines UE.*

- CHAPRON, Françoise, *Les C.D.I. des lycées et collège : de l'imprimé au numérique*. PUF, 2012.
- DEVIS-DUCLOS Sylvie, AUMASSON Dominique, BERTHON Roselyne et al., *Les professeurs-documentalistes*. CRDP de l'académie d'Orléans-Tours, 2006. Collection Livre Bleu.

### *Revue dédiée*

- *InterCDI*
- *Mediadoc*
- *BBF*
- *I2D - Information, données & documents (ex Documentaliste - Sciences de l'information)*

### *Sites à consulter*

- Site officiel du ministère de l'Education nationale, Eduscol :  
<http://eduscol.education.fr/cdi>
- Un site pour connaître l'actualité du système éducatif :  
Le Café pédagogique : <http://www.cafepedagogique.net>
- Un site généraliste et institutionnel pour connaître l'actualité des CDI :  
Savoircdi : <http://www.savoircdi.cndp.fr/>
- Un site mutualiste et indépendant, réalisé par des professeurs documentalistes :  
Doc pour Docs : <http://docpourdocs.fr/>
- L'annuaire de sites de professeurs documentalistes :  
ProfDocOsphère : <http://profdocosphere.docpourdocs.fr/>
- Le site de l'Association des enseignants documentalistes :  
Fadben : <http://fadben.asso.fr>
- Le site du Bulletin des bibliothèques de France  
BBF : <http://bbf.enssib.fr/>



## STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 1)

UE11

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 1	Bloc : <b>Disciplinaire</b>			13 crédits ECTS
<b>UE 11 : Culture informationnelle et politique documentaire</b>	132 heures	13 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Xavier.Brilland@univ-nantes.fr, Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr, Veronique.Sarrazin@univ-angers.fr, Valerie.Neveu@univ-angers.fr				

### DESCRIPTIF

Cette UE, décomposée en deux EC, vise spécifiquement les savoirs académiques à maîtriser pour le concours et sur lesquels le futur professeur documentaliste pourra s'appuyer tout au long de sa carrière professionnelle. Le premier EC aborde notamment la notion de culture de l'information, la sociologie des médias, l'histoire de la documentation et l'économie de l'information (EC 111).

Le second EC s'attache à organiser les connaissances et à approfondir la compréhension de la politique documentaire et des méthodes bibliothéconomiques (EC112).

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- AUGÉ, Véronique, CARDONA, Nicole, COUPÉ, Sylvie et al. *Politique documentaire et établissement scolaire*. Paris : ADBS, 2007.
- BARBIER, Frédéric. *Histoire du livre en Occident*. 3e éd. Paris : A. Colin, 2012.
- BLANQUET, Marie-France. *Documentalistes : leur histoire de 1900 à 2000*. Paris : Canopée éditions, 2014.
- CHAPRON, Françoise, DELAMOTTE, Eric (Coord.). *L'éducation à la culture informationnelle. Actes du colloque international de l'ERTÉ*. Lille, 16-17-18 octobre 2008. ENSIB, 2010.
- CHAUMIER, Jacques. *Les techniques documentaires au fil de l'histoire*. Paris : ADBS, 2003.
- DENECKER, Claire, KOLMAYER, Elisabeth. *Éléments de psychologie cognitive pour les sciences de l'information*. Villeurbanne : Presses de l'ENSIB, 2006.
- FAYET-SCRIBE, Sylvie. *Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information : 1895-1937*. Paris : CNRS éd., 2002.
- FRISH, Muriel. *Evolutions de la documentation : naissance d'une discipline scolaire*. Paris : L'Harmattan, 2003.
- Le Deuff, Olivier. *La formation aux cultures numériques*. FYP, 2011.
- LIQUETE, Vincent (Coord.). *Cultures de l'information*. CNRS, 2014
- SALAÛN, Jean-Michel. Vu Lu Su : *les architectes de l'information face à l'oligopole du Web*. Paris : La Découverte, 2012.

UE12

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 1	Bloc : <b>Langue vivante</b>			2 crédits ECTS
<b>UE 12 : Langue vivante</b>	15 heures	2 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : alilebas65@gmail.com				

### DESCRIPTIF

L'UE Langue vise à assurer aux étudiants un niveau de maîtrise suffisant d'une langue étrangère et à permettre la pratique de la Documentation dans une langue vivante étrangère.

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>		X		

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- BBC. Learning english. <http://www.bbc.co.uk/learningenglish>
- English Central. <http://www.englishcentral.com/videos#>

UE13

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 1	Bloc : <b>Didactique</b>			6 crédits ECTS
<b>UE 13 : Didactique de l'information-documentation</b>	45 heures	6 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Xavier.Brilland@univ-nantes.fr et Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

**DESCRIPTIF**

Cette UE vise en premier lieu à construire les bases épistémologiques de la discipline en s'adossant aux sciences de l'information et de la communication (EC 131). Sont ainsi présentées l'épistémologie de l'information et de la documentation ainsi que les principales théories de la communication et ses approches systémiques, cognitive, évolutionniste et médiologique. La question du numérique y est notamment régulièrement abordée. Ces contenus théoriques rejoignent également le programme de plusieurs épreuves du CAPES. La seconde partie apporte une vision historique et sociologique du métier de professeur documentaliste afin que l'étudiant puisse connaître son processus de professionnalisation et ses particularités, ses enjeux, ses missions, ses perspectives et puisse s'y inscrire au démarrage de sa vie professionnelle (EC 132).

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

**EC 131. Epistémologie des Sciences de l'information, de la communication et de la documentation**

- Coadic, Yves-François Le. *La science de l'information*. 3e éd. Paris : Presses Universitaires de France, 2004.
- GARDIÈS, Cécile (dir.). *Approches de l'information-documentation : Concepts fondateurs*. Toulouse : Cepaduès Éditions, 2011.
- Mattelart, Armand. *Histoire de la société de l'information*, 4e éd. Paris : Editions La Découverte, 2009.
- MEYRIAT, J. *Un siècle de documentation : la chose et le mot*. Documentaliste-Sciences de l'information, juillet 1993, vol. 30, n° 4-5, pp. 192-198.
- Mucchielli, Alex. *Les sciences de l'information et de la communication*. 4e éd. Paris : Hachette Supérieur, 2006.
- OLIVESI, Stéphane (dir.). *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline*. 2e éd. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2013.
- REBILLARD Franck. *Le Web 2.0 en perspective : une analyse socio-économique de l'internet*. L'Harmattan, 2007.

**EC 132. Culture professionnelle**

- Chapron, Françoise, *Les C.D.I. des lycées et collège : de l'imprimé au numérique*. PUF, 2012.
- DEVIS-DUCLOS Sylvie, AUMASSON Dominique, BERTHON Roselyne et al., *Les professeurs-documentalistes*, CRDP de l'académie d'Orléans-Tours, 2006. Collection Livre Bleu.

UE14

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 1	Bloc : <b>Didactique</b>			1 crédit ECTS
<b>UE 14 : Culture et maîtrise du numérique</b>	6 heures	1 Crédit ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Xavier.Brilland@univ-nantes.fr				

**DESCRIPTIF**

Cette UE s'intéresse à la culture et à la maîtrise du numérique. Elle interroge la notion de Web 2.0 et ses corollaires (identité numérique, réseaux sociaux, indexation collaborative, moteurs de recherche) (UE14) ainsi que les pratiques de lecture et d'écriture numérique dans le contexte scolaire (UE24).

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

- AMADIEU, Franck, TRICOT, André. *Apprendre avec le numérique : mythes et réalités*. Paris : Retz, 2014.
- BARATS, Christine. *Manuel d'analyse du web*. Paris : Armand Colin, 2013.
- CASILLI, Antonio. *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?* Paris : Seuil, 2010.
- GALLEZOT, Gabriel (dir.), SIMONNOT, Brigitte (dir.). *L'entonnoir : Google sous la loupe des sciences de l'information et de la communication*. Caen : C & F éditions, 2009.
- LE DEUFF, Olivier. *Du tag au Like*. Limoges : FYP Editions, 2012.

UE15

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 1	Bloc : <b>Contexte d'exercice du métier</b>			3 crédits ECTS
<b>UE 15 : Contexte d'exercice du métier</b>	25 heures	3 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : nicole.bertrand@univ-nantes.fr				

DESCRIPTIF

Cette UE vise la connaissance du système éducatif à travers son organisation, ses finalités, ses problématiques et la capacités à se situer dans un établissement public local d'enseignement en tant que futur enseignant. Elle développe également la capacité à construire et adopter un juste positionnement professionnel au sein de la communauté éducative.

Programme :

- . Connaissance du système éducatif et de l'EPL
- . Psychosociologie des adolescents et diversité des élèves
- . Éthique professionnelle et valeurs de l'école (laïcité, égalité, lutte contre les discriminations...).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X	X		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Site EDUSCOL du Ministère de l'Éducation nationale.

UE16

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 1	Bloc : <b>Recherche</b>			3 crédits ECTS
<b>UE 16 : Initiation à la recherche en éducation</b>	25 heures	3 Crédits ECTS	Code :	Format : TD
Noms et courriels des intervenants : Veronique.Sarrazin@univ-angers.fr, Sonia.Bernardet@univ-angers.fr, i.ballasanto@orange.fr Xavier.Brilland@univ-nantes.fr, Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

DESCRIPTIF

Ces UE visent à appréhender les enjeux du travail de recherche en relation avec les cours et les stages, et à délimiter un sujet et une approche théorique. Des cours et des séminaires présentent les différents enjeux d'une recherche en éducation et guident les étudiants dans la préparation de leur master professionnel.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- ALBARELLO, Luc. *Apprendre à chercher*. 4eme éd. Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur, 2012.
- N'DA, Paul. *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. Paris : l'Harmattan, 2015.



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 1	Bloc : <b>Mise en situation professionnelle</b>			2 crédits ECTS
<b>UE 17 : Analyse de pratique professionnelle</b>	15 heures	2 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

### DESCRIPTIF

Cette UE permet à l'étudiant de découvrir le milieu professionnel, de réaliser une entrée progressive dans le métier et développer la professionnalisation attendue. Ce cours, articulé autour de cinq semaines de stage massé réparties en trois périodes tout au long de l'année de M1, constitue un bloc à part entière, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche. Le premier stage est un stage de découverte du milieu professionnel, les suivants sont des stages d'observation et de pratique accompagnée. Les cours encadrent le stage, permettant de le préparer, d'orienter l'observation, de s'impliquer dans des activités pédagogiques, d'analyser les pratiques réalisées et observées. L'étudiant sera amené à prendre conscience de ses représentations initiales et de leur évolution.

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

## STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 2)

UE21

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 2	Bloc 1 : <b>Disciplinaire</b>			11 crédits ECTS
<b>UE 21 : Culture informationnelle et politique documentaire</b>	93 heures	11 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Sonia.Bernardet@univ-angers.fr , Veronique.Sarrazin@univ-angers.fr Xavier.Brilland@univ-nantes.fr				

### DESCRIPTIF

Cette UE s'attache à poursuivre l'acquisition des connaissances nécessaires aux épreuves du concours et à la pratique professionnelle. L'étude des aspects juridiques de l'information, des questions actuelles de l'information scientifique et technique, et de la place du numérique dans l'apprentissage complètent l'enseignement de la culture de l'information (EC211). Il s'agit aussi de s'interroger sur l'évolution des bibliothèques et des CDI et sur leur place dans la société. De même, une formation au traitement du document et aux stratégies de recherche de l'information est proposée (EC212).

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- MESGUICH, Véronique, THOMAS, Armelle. *Net recherche : La guide pratique pour mieux trouver l'information utile*. 2e éd. Paris : ADBS, 2007.
- BOUBEE, Nicole, TRICOT, André. *Qu'est-ce que rechercher de l'information ?* Lyon : Presses de l'ENSSIB, 2010.
- COMBEROUSSE, Martine. *Histoire de l'information scientifique et technique*. Paris : Armand Colin, 2005.
- MEIRIEU, Philippe, KAMBOUCHNER, Denis, STIEGLER, Bernard. *L'école, le numérique et la société qui vient*. Paris : Mille et une nuits, 2012.

UE22

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 2	Bloc : <b>Langue vivante</b>			1 crédit ECTS
<b>UE 22 : Langue vivante</b>	12 heures	1 Crédit ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : alilebas65@gmail.com				

### DESCRIPTIF

L'UE Langue vise à assurer aux étudiants un niveau de maîtrise suffisant d'une langue étrangère et à permettre la pratique de la Documentation dans une langue vivante étrangère.

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>		X		

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- BBC. Learning english. <http://www.bbc.co.uk/learningenglish>
- English Central. <http://www.englishcentral.com/videos#>

UE23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 2	Bloc : <b>Didactique de l'information-documentation</b>			9 crédits ECTS
<b>UE 23 : Didactique de l'information-documentation</b>	81 heures	9 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : sonia.bernardet@univ-angers.fr, Xavier.Brilland@univ-nantes.fr, Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

DESCRIPTIF

Cette UE est décomposée en deux EC complémentaires. Le premier vise à découvrir les procédés didactiques à mettre en œuvre dans des situations d'enseignement-apprentissage et à concevoir des séquences pédagogiques (EC 231). Différentes dimensions pédagogiques sont également abordées, comme la culture de l'information et des médias (EMI), la littérature jeunesse et l'articulation aux programmes disciplinaires. Le second EC s'intéresse au positionnement du professeur documentaliste dans un établissement scolaire, au travers des instances à connaître et à investir, des collaborations à mettre en place, notamment dans les dispositifs pédagogiques. L'ensemble de cette UE contribue, de par ses contenus théoriques, à la préparation des épreuves d'admission.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- MUSIAL, Manuel, PRADERE, Fabienne, TRICOT, André. *Comment concevoir un enseignement*. De Boeck, 2012
- CLERC, Françoise. *Bien débiter dans l'enseignement*, Hachette éducation, 2010.
- HERVIEU, Fabrice. *Guide du jeune enseignant*. Sciences humaines, 2014.
- Chapron, Françoise, *Les C.D.I. des lycées et collège : de l'imprimé au numérique*. PUF, 2012.
- DEVIS-DUCLOS Sylvie, AUMASSON Dominique, BERTHON Roselyne et al., *Les professeurs-documentalistes*. CRDP de l'académie d'Orléans-Tours, 2006. Collection Livre Bleu.

UE24

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 2	Bloc : <b>Didactique</b>			1 crédit ECTS
<b>UE 24 : Culture et maîtrise du numérique</b>	6 heures	1 Crédit ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Xavier.Brilland@univ-nantes.fr				

DESCRIPTIF

Cette UE s'intéresse à la culture et à la maîtrise du numérique. Elle interroge la notion de Web 2.0 et ses corollaires (identité numérique, réseaux sociaux, indexation collaborative, moteurs de recherche) (UE14) ainsi que les pratiques de lecture et d'écriture numérique dans le contexte scolaire (UE24).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- AMADIEU, Franck, TRICOT, André. *Apprendre avec le numérique : mythes et réalités*. Paris : Retz, 2014.
- BARATS, Christine. *Manuel d'analyse du web*. Paris : Armand Colin, 2013.
- CASILLI, Antonio. *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?* Paris : Seuil, 2010.
- GALLEZOT, Gabriel (dir.), SIMONNOT, Brigitte (dir). *L'entonnoir : Google sous la loupe des sciences de l'information et de la communication*. Caen : C & F éditions, 2009.
- LE DEUFF, Olivier. *Du tag au Like*. Limoges : FYP Editions, 2012

UE25

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 2	Bloc : <b>Contexte d'exercice du métier</b>			3 crédits ECTS
<b>UE 25 : Contexte d'exercice du métier</b>	25 heures	3 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : nicole.bertrand@univ-nantes.fr				

### DESCRIPTIF

Cette UE vise la connaissance du système éducatif à travers son organisation, ses finalités, ses problématiques et la capacités à se situer dans un établissement public local d'enseignement en tant que futur enseignant. Elle développe également la capacité à construire et adopter un juste positionnement professionnel au sein de la communauté éducative.

Programme :

- . Connaissance du système éducatif et de l'EPL
- . Psychosociologie des adolescents et diversité des élèves
- . Éthique professionnelle et valeurs de l'école (laïcité, égalité, lutte contre les discriminations...).

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X	X		

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Site EDUSCOL du Ministère de l'Éducation nationale.

UE26

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 2	Bloc : <b>Recherche</b>			4 crédits ECTS
<b>UE 26 : Initiation à la recherche en éducation</b>	25 heures	4 Crédits ECTS	Code :	Format : TD
Noms et courriels des intervenants : Veronique.Sarrazin@univ-angers.fr, Sonia.Bernardet@univ-angers.fr, i.ballasanto@orange.fr Xavier.Brilland@univ-nantes.fr, Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

### DESCRIPTIF

Ces UE visent à appréhender les enjeux du travail de recherche en relation avec les cours et les stages, et à délimiter un sujet et une approche théorique. Des cours et des séminaires présentent les différents enjeux d'une recherche en éducation et guident les étudiants dans la préparation de leur master professionnel.

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- ALBARELLO, Luc. *Apprendre à chercher*. 4eme éd. Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur, 2012.
- N'DA, Paul. *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. Paris : l'Harmattan, 2015.



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 1 Semestre 2	Bloc : <b>Mise en situation professionnelle</b>			1 crédit ECTS
<b>UE 27 : Analyse de pratique professionnelle</b>	9 heures	1 Crédit ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

### DESCRIPTIF

Cette UE permet à l'étudiant de découvrir le milieu professionnel, de réaliser une entrée progressive dans le métier et développer la professionnalisation attendue. Ce cours, articulé autour de cinq semaines de stage massé réparties en trois périodes tout au long de l'année de M1, constitue un bloc à part entière, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche. Le premier stage est un stage de découverte du milieu professionnel, les suivants sont des stages d'observation et de pratique accompagnée.

Les cours encadrent le stage, permettant de le préparer, d'orienter l'observation, de s'impliquer dans des activités pédagogiques, d'analyser les pratiques réalisées et observées. L'étudiant sera amené à prendre conscience de ses représentations initiales et de leur évolution.

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			



## STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 3)

UE31

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 3	Bloc : <b>Disciplinaire</b>			4 crédits ECTS
<b>UE 31 : Culture informationnelle et politique documentaire</b>	30 heures	4 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Sonia.Bernardet@univ-angers.fr, Xavier.Brilland@univ-nantes.fr, Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

### DESCRIPTIF

Le renforcement disciplinaire nécessaire à la professionnalisation est ici abordé sous l'angle de la translittératie, notamment dans l'enseignement de l'éducation aux médias et l'information (EC311).

De même, en articulation avec les problématiques rencontrées en stage, sont interrogées la démarche de politique documentaire des établissements scolaires et les fonctions documentaires. Ce cours apporte un étayage à la construction du projet de politique documentaire de l'étudiant stagiaire, lui permet de s'approprier les portails documentaires et les ENT et l'aide dans l'organisation de son système documentaire, de la gestion des fonds, et du traitement documentaire (EC312).

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- AUGÉ, Véronique, CARDONA, Nicole, COUPÉ, Sylvie et al. *Politique documentaire et établissement scolaire*. Paris : ADDBS, 2007.
- CHAPRON, Françoise, DELAMOTTE, Eric (Coord.). *L'éducation à la culture informationnelle. Actes du colloque international de l'ERTÉ*. Lille, 16-17-18 octobre 2008. ENSSIB, 2010.
- Le Deuff, Olivier. *La formation aux cultures numériques*. FYP, 2011.
- LIQUETE, Vincent (Coord.). *Cultures de l'information*. CNRS, 2014.
- SERRES Alexandre, 2012. Repères sur la translittératie. Séminaire du GRCDI, septembre 2012. [http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2012/09/Seminaire-GRCDI-2012\\_texte-A.Serres.pdf](http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2012/09/Seminaire-GRCDI-2012_texte-A.Serres.pdf)
- SUTTER, Eric. *Le Management de l'information : présentation commentée du document de normalisation X 50-185*. Paris : ADDBS, 2005.

UE32

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 3	Bloc : <b>Langue vivante</b>			1 crédit ECTS
<b>UE 32 : Langue vivante</b>	9 heures	1 Crédit ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : alilebas65@gmail.com				

### DESCRIPTIF

L'UE Langue vise à assurer aux étudiants un niveau de maîtrise suffisant d'une langue étrangère et à permettre la pratique de la Documentation dans une langue vivante étrangère.

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>		X		

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- BBC. Learning english. <http://www.bbc.co.uk/learningenglish>
- English Central. <http://www.englishcentral.com/videos#>

UE33

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 3	Bloc : <b>Didactique de l'information-documentation</b>			6 crédits ECTS
<b>UE 33 : Didactique de l'information-documentation</b>	48 heures	6 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Xavier.Brilland@univ-nantes.fr et Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

DESCRIPTIF

Cette UE aborde les questions pédagogiques et didactiques aussi bien générales que spécifiques de l'information-documentation en articulation avec les problématiques rencontrées en stage. Elle a pour but de renforcer les connaissances théoriques et de les inscrire dans les pratiques professionnelles des étudiants stagiaires.

Le premier cours vise à développer la maîtrise des procédés didactiques autour des constituants essentiels des situations d'enseignement apprentissage (EC 331). Le second cours déploie ces principes et ses compétences dans les différents champs de l'interdisciplinarité et les projets transversaux où peuvent s'inscrire la culture de l'information et des médias (EMI) et l'enseignement de l'information-documentation (EC 332).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- MUSIAL, Manuel, PRADERE, Fabienne, TRICOT, André. *Comment concevoir un enseignement*. De Boeck, 2012.
- CLERC, Françoise. *Bien débiter dans l'enseignement*, Hachette éducation, 2010.
- Chapron, Françoise, *Les C.D.I. des lycées et collège : de l'imprimé au numérique*. PUF, 2012.
- DEVIS-DUCLOS Sylvie, AUMASSON Dominique, BERTHON Roselyne et al., *Les professeurs-documentalistes*. CRDP de l'académie d'Orléans-Tours, 2006. Collection Livre Bleu.
- FRISCH Muriel (Dir.). *Nouvelles figures de l'information documentation : Etre enseignant documentaliste aujourd'hui : identité, compétences et savoirs spécifiques*. Scéren, 2008.
- BOUSQUET, Aline et al. *Éducation aux médias et à l'information (collège)*. Génération 5, 2012.
- RAYNAL Françoise, RIEUNIER Alain. *Pédagogie : dictionnaire des concepts clés : apprentissages, formation, psychologie cognitive*. 4° édition, ESF, 2003.

UE34

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 3	Bloc : <b>Didactique</b>			1 crédit ECTS
<b>UE 34 : Culture et maîtrise du numérique</b>	6 heures	1 Crédit ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Xavier.Brilland@univ-nantes.fr et Sonia.Bernardet@univ-angers.fr				

DESCRIPTIF

La culture et la maîtrise du numérique sont ici abordées sous deux aspects : une analyse des logiciels documentaires (BCDI, PMB) et de l'usage des ENT d'une part (UE34) et une réflexion sur des pratiques d'intégration du numérique dans le cadre de l'innovation pédagogique d'autre part (UE44).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Apprendre avec le numérique [dossier]. *Les Cahiers pédagogiques*, n°498, juin 2012.
- BARBOT, Marie-José, DEBON, Claude, GLIKMAN, Viviane. *Pédagogie et numérique : contradictions ? convergences ?* Arcueil : Éducation permanente, 2006.



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 3	Bloc : <b>Contexte d'exercice du métier</b>			4 crédits ECTS
<b>UE 35 : Contexte d'exercice du métier</b>	30 heures	4 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : nicole.bertrand@univ-nantes.fr				

### DESCRIPTIF

Les UE Contexte d'exercice du métier visent à une meilleure connaissance des savoirs généraux de l'enseignant. Cette connaissance contribue au développement des compétences et identités professionnelles des étudiants débutant dans l'enseignement à travers différentes approches possibles : historique, sociologique, juridique (finalités de l'École, politiques éducatives, aspects institutionnels...).

Par ailleurs, l'étude de situations professionnelles éducatives permet de mobiliser les savoirs de différents champs : gestion des classes et des conflits scolaires, approche des différents types de difficulté, l'inclusion (loi 2005), la connaissance du handicap, La mise en place des PPRE, les stratégies d'aide, les relations aux parents, les relations École-entreprise, les partenariats santé, justice, culture.... À travers des études de cas, se développent des modalités de construction de réponses professionnelles adaptées (éthique, droit, sujet élève, rôle du travail d'équipe et du partenariat...).

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>		X		

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- AUDUC, J.-L. (2015). *Le système éducatif français aujourd'hui*. Paris : Hachette.
- ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (2004). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF.
- ASTOLI, J.P. (1997). *L'erreur un outil pour enseigner*. Paris : ESF.
- BOISMARE, S. (2004). *L'enfant et la peur d'apprendre*. Paris : Dunod.
- BONNERY, S. (2007). *Comprendre l'échec scolaire : élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*. Paris : La Dispute.
- CRAHAY, M. et DUTREVIS, M. (2012). *Psychologie des apprentissages scolaires*. Bruxelles : De Boeck.
- DUBET, F. (dir.) (1997) *École, familles, le malentendu*, Testuel.
- DURU-BELLAT, M., HENRIOT Van ZANTEN, A., (2006). *Sociologie de l'école*, Armand Colin.
- ENDRIZZI, L., REY O., *l'évaluation au cœur des apprentissages*, in Dossiers d'actualité de la VST, n° 39, nov. 2008, INRP.
- JORRO A., (2000). *L'enseignant et l'évaluation : des gestes évaluatifs en question*, Bruxelles, De Boeck université.
- MARCELLI, D. (2003). *L'enfant chef de famille*. L'autorité de l'infantile, Paris, Albin Michel.
- MARCELLI D., RUFO M., HEFEZ S. et al. (2006) *Les nouveaux ados - Comment vivre avec ?*, Bayard.
- PENA-RUIZ, H. (2005). *Histoire de la laïcité, genèse d'un idéal*. Paris : Gallimard.
- PIAU, L. (2008), *Le Guide juridique des enseignants*, éditions ESF, collection « Pédagogies - Outils », Paris.
- PRAIRAT, E. (2011). *La sanction en éducation*. Paris : PUF.
- ROBBES, B. *Les trois conceptions actuelles de l'autorité*, in Cahiers pédagogiques, 28 mars 2006.
- TROGER, V. (2006). « *La violence scolaire* », in Sciences Humaines n° 172, p. 8-13.

UE36

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 3	Bloc : <b>Recherche</b>			6 crédits ECTS
<b>UE 36 :</b>	17 heures	6 Crédits ECTS	Code :	Format : TD
Noms et courriels des intervenants : Veronique.Sarrazin@univ-angers.fr, Sonia.Bernardet@univ-angers.fr, i.ballasanto@orange.fr, Xavier.Brilland@univ-nantes.fr, Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

DESCRIPTIF

A la suite du travail de recherche mené en M1, il s'agit de développer les analyses des données et le problème de recherche choisi afin de permettre la rédaction et la soutenance du mémoire. Les séminaires sont le lieu d'une reprise collective des présentations orales et écrites de l'avancée dans le mémoire. Les discussions encadrées par le directeur de recherche conduisent à des recommandations (de lectures, d'analyse et de production de données).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X	X		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- ALBARELLO, Luc. *Apprendre à chercher*. 4eme éd. Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur, 2012.
- N'DA, Paul. *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. Paris : l'Harmattan, 2015

UE37

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 3	Bloc : <b>Mise en situation professionnelle</b>			8 crédits ECTS
<b>UE 37 : Mise en situation professionnelle</b>	6 heures + 2h / étudiant	8 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : sonia.bernardet@univ-angers.fr, Xavier.Brilland@univ-nantes.fr, Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

DESCRIPTIF

Les M2 lauréats du concours bénéficient d'un stage en alternance qui repose sur un mi-temps en responsabilité et sur deux jours de formation à l'ESPE. Le stage sert d'appui à la rédaction du mémoire de recherche de M2 et apporte à la formation à l'ESPE des matériaux et des problématiques sujets à analyse. Un stage filé (un jour par semaine pendant six mois) et un stage massé de deux semaines sont prévus pour les étudiants de Master 2 qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire bénéficie d'une visite par un enseignant de l'ESPE pour chacun des deux semestres. Le stagiaire présente une situation d'enseignement-apprentissage qu'il a conçue et qui s'inscrit dans une progression. Un carnet de bord est également renseigné tout au long de l'année à partir de consignes proposées.

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- CHAPRON, Françoise. *Les C.D.I. des lycées et collège : de l'imprimé au numériques*. PUF, 2012.
- CLERC, Françoise. *Bien débiter dans l'enseignement*, Hachette éducation, 2010.
- GELIN, D., RAYOU, P., RIA, L. *Devenir enseignant. Parcours et formation*. Armand Colin, 2007. Coll.128.
- TUCHAIS Denis, VERAN Jean-Pierre (Coord.). *Guide TICE pour le professeur-documentaliste : Enjeux numériques*. Scéren, 2012.

## STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 4)

UE41

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 4	Bloc : <b>Disciplinaire</b>			4 crédits ECTS
<b>UE 41 : Culture informationnelle et politique documentaire</b>	42 heures	4 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Sonia.Bernardet@univ-angers.fr, Xavier.Brilland@univ-nantes.fr Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr, librairiemlire@gmail.com				

### DESCRIPTIF

Cette UE composée de 2 EC s'attache à poursuivre l'acquisition des connaissances nécessaires à la pratique professionnelle. Le premier cours aborde la problématique de l'apprentissage dans l'acquisition d'une culture translittératique (EC411). Le second met l'accent sur les enjeux de la politique documentaire numérique et sur l'économie de l'information (circuit du livre, droit de prête et SOFIA au CDI) et poursuit l'accompagnement dans le suivi des fonctions documentaires et notamment en termes de communication (EC412).

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- CARBONE, Pierre (dir.), CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2009.
- CHAPRON, Françoise, DELAMOTTE, Eric (Coord.). *L'éducation à la culture informationnelle. Actes du colloque international de l'ERTÉ*. Lille, 16-17-18 octobre 2008. ENSIB, 2010.
- Le Deuff, Olivier. *La formation aux cultures numériques*. FYP, 2011.
- LIQUETE, Vincent (Coord.). *Cultures de l'information*. CNRS, 2014.
- SERRES Alexandre, 2012. Repères sur la translittératie. Séminaire du GRCDI, septembre 2012. [http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2012/09/Seminaire-GRCDI-2012\\_texte-A.Serres.pdf](http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2012/09/Seminaire-GRCDI-2012_texte-A.Serres.pdf)

UE42

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 4	Bloc : <b>Langue vivante</b>			1 crédit ECTS
<b>UE 42 : Langue vivante</b>	9 heures	1 Crédit ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : alilebas65@gmail.com				

### DESCRIPTIF

L'UE Langue vise à assurer aux étudiants un niveau de maîtrise suffisant d'une langue étrangère et à permettre la pratique de la Documentation dans une langue vivante étrangère.

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>		X		

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- BBC. Learning english. <http://www.bbc.co.uk/learningenglish>
- English Central. <http://www.englishcentral.com/videos#>

UE43

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 4	Bloc : <b>Didactique de l'information-documentation</b>			5 crédits ECTS
<b>UE 43 : Didactique de l'information-documentation</b>	66 heures	5 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Xavier.Brilland@univ-nantes.fr et Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

### DESCRIPTIF

Cette UE vise à renforcer les compétences didactiques développées au semestre 3 au travers d'ateliers de transposition didactique articulés aux problématiques rencontrées lors du stage, mêlant l'analyse d'extraits de séances menées par des enseignants stagiaires ou expérimentés à des apports théoriques (EC 431) d'une part et, d'autre part, à maîtriser les enjeux pédagogiques dans les différents champs de l'éducation culturelle, notamment au travers des partenariats culturels territoriaux, artistiques et patrimoniaux, mais également dans les domaines de la littérature (littérature jeunesse, manga, BD) et de la culture scientifique et technique (EC 432).

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- GARDIES Cécile (coord.) *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*. Cépaduès, 2011.
- GARDIES Cécile (Dir.). *L'éducation à l'information : Guide d'accompagnement pour les professeurs documentalistes*. Educagri, 2008.
- ASTOLFI Jean-Pierre et al. *Mots-clés de la didactique des sciences : repères, définitions, bibliographies*. De Boeck Université, 1997.
- ASTOLFI Jean-Pierre. *La saveur des savoirs : Disciplines et plaisir d'apprendre*. ESF, 2008.

UE44

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 4	Bloc : <b>Didactique</b>			1 crédit ECTS
<b>UE 44 : Culture et maîtrise du numérique</b>	6 heures	1 Crédit ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : Xavier.Brilland@univ-nantes.fr et Sonia.Bernardet@univ-angers.fr				

### DESCRIPTIF

La culture et la maîtrise du numérique sont ici abordées sous deux aspects : une analyse des logiciels documentaires (BCDI, PMB) et de l'usage des ENT d'une part (UE34) et une réflexion sur des pratiques d'intégration du numérique dans le cadre de l'innovation pédagogique d'autre part (UE44).

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Apprendre avec le numérique [dossier]. *Les Cahiers pédagogiques*, n°498, juin 2012.
- BARBOT, Marie-José, DEBON, Claude, GLIKMAN, Viviane. *Pédagogie et numérique : contradictions ? convergences ?* Arcueil : Éducation permanente, 2006.



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 4	Bloc : <b>Contexte d'exercice du métier</b>			3 crédits ECTS
<b>UE 45 : Contexte d'exercice du métier</b>	30 heures	3 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : nicole.bertrand@univ-nantes.fr				

### DESCRIPTIF

Les UE Contexte d'exercice du métier visent à une meilleure connaissance des savoirs généraux de l'enseignant. Cette connaissance contribue au développement des compétences et identités professionnelles des étudiants débutant dans l'enseignement à travers différentes approches possibles : historique, sociologique, juridique (finalités de l'École, politiques éducatives, aspects institutionnels...).

Par ailleurs, l'étude de situations professionnelles éducatives permet de mobiliser les savoirs de différents champs : gestion des classes et des conflits scolaires, approche des différents types de difficulté, l'inclusion (loi 2005), la connaissance du handicap, La mise en place des PPRE, les stratégies d'aide, les relations aux parents, les relations École-entreprise, les partenariats santé, justice, culture.... À travers des études de cas, se développent des modalités de construction de réponses professionnelles adaptées (éthique, droit, sujet élève, rôle du travail d'équipe et du partenariat...).

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>		X		

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- AUDUC, J.-L. (2015). *Le système éducatif français aujourd'hui*. Paris : Hachette.
- ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (2004). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF.
- ASTOLI, J.P. (1997). *L'erreur un outil pour enseigner*. Paris : ESF.
- BOISMARE, S. (2004). *L'enfant et la peur d'apprendre*. Paris : Dunod.
- BONNERY, S. (2007). *Comprendre l'échec scolaire : élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*. Paris : La Dispute.
- CRAHAY, M. et DUTREVIS, M. (2012). *Psychologie des apprentissages scolaires*. Bruxelles : De Boeck.
- DUBET, F. (dir.) (1997) *École, familles, le malentendu*, Testuel.
- DURU-BELLAT, M., HENRIOT Van ZANTEN, A., (2006). *Sociologie de l'école*, Armand Colin.
- ENDRIZZI, L., REY O., *l'évaluation au cœur des apprentissages*, in Dossiers d'actualité de la VST, n° 39, nov. 2008, INRP.
- JORRO A., (2000). *L'enseignant et l'évaluation : des gestes évaluatifs en question*, Bruxelles, De Boeck université,.
- MARCELLI, D. (2003). *L'enfant chef de famille*. L'autorité de l'infantile, Paris, Albin Michel.
- MARCELLI D., RUFO M., HEFEZ S. et al. (2006) *Les nouveaux ados - Comment vivre avec ?*, Bayard.
- PENA-RUIZ, H. (2005). *Histoire de la laïcité, genèse d'un idéal*. Paris : Gallimard.
- PIAU, L. (2008), *Le Guide juridique des enseignants*, éditions ESF, collection « Pédagogies - Outils », Paris.
- PRAIRAT, E. (2011). *La sanction en éducation*. Paris : PUF.
- ROBBES, B. *Les trois conceptions actuelles de l'autorité*, in Cahiers pédagogiques, 28 mars 2006.
- TROGER, V. (2006). « *La violence scolaire* », in Sciences Humaines n° 172, p. 8-13.



UE46

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 4	Bloc : <b>Recherche</b>			9 crédits ECTS
<b>UE 46 :</b>	11 heures	9 Crédits ECTS	Code :	Format : TD
Noms et courriels des intervenants : Veronique.Sarrazin@univ-angers.fr, Sonia.Bernardet@univ-angers.fr, i.ballasanto@orange.fr, Xavier.Brilland@univ-nantes.fr, Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

DESCRIPTIF

A la suite du travail de recherche mené en M1, il s'agit de développer les analyses des données et le problème de recherche choisi afin de permettre la rédaction et la soutenance du mémoire. Les séminaires sont le lieu d'une reprise collective des présentations orales et écrites de l'avancée dans le mémoire. Les discussions encadrées par le directeur de recherche conduisent à des recommandations (de lectures, d'analyse et de production de données).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X	X		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- ALBARELLO, Luc. *Apprendre à chercher*. 4eme éd. Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur, 2012.
- N'DA, Paul. *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*. Paris : l'Harmattan, 2015.

UE47

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation				
Mention Documentation				
Master 2 Semestre 4	Bloc : <b>Mise en situation professionnelle</b>			7 crédits ECTS
<b>UE 47 : Mise en situation professionnelle</b>	2h / étudiant	7 Crédits ECTS	Code :	Format : TD - CM
Noms et courriels des intervenants : sonia.bernardet@univ-angers.fr, Xavier.Brilland@univ-nantes.fr, Pascal.Duplessis@univ-nantes.fr				

DESCRIPTIF

Les M2 lauréats du concours bénéficient d'un stage en alternance qui repose sur un mi-temps en responsabilité et sur deux jours de formation à l'ESPE. Le stage sert d'appui à la rédaction du mémoire de recherche de M2 et apporte à la formation à l'ESPE des matériaux et des problématiques sujets à analyse. Un stage filé (un jour par semaine pendant six mois) et un stage massé de deux semaines sont prévus pour les étudiants de Master 2 qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire bénéficie d'une visite par un enseignant de l'ESPE pour chacun des deux semestres. Le stagiaire présente une situation d'enseignement-apprentissage qu'il a conçue et qui s'inscrit dans une progression. Un carnet de bord est également renseigné tout au long de l'année à partir de consignes proposées.

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
<b>Contrôle continu</b>	X			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- CHAPRON, Françoise. *Les C.D.I. des lycées et collège : de l'imprimé au numériques*. PUF, 2012.
- CLERC, Françoise. *Bien débiter dans l'enseignement*, Hachette éducation, 2010.
- GELIN, D., RAYOU, P., RIA, L. *Devenir enseignant. Parcours et formation*. Armand Colin, 2007. Coll.128.
- TUCHAIS Denis, VERAN Jean-Pierre (Coord.). *Guide TICE pour le professeur-documentaliste : Enjeux numériques*. Scéren, 2012.



## RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)

### Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

### Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

### Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

### Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

# RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, «Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

## Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche

du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

### Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

### Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  
Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

#### 4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

#### 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

#### 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

#### 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

#### 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

#### 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

#### 10. Coopérer au sein d'une équipe

**Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.**

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

#### 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

#### 12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

#### 13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations com-

plémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

#### 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

### Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

#### P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

**Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.**

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences

et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

*En particulier, à l'école :*

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

*En particulier, au collège :*

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

*En particulier, au lycée général et technologique :*

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

#### P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

*En particulier, à l'école :*

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

*En particulier, au lycée professionnel :*

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

#### P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

**Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.**

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au dévelop-

pement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

*En particulier, à l'école :*

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

*En particulier, au lycée :*

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

*En particulier, au lycée professionnel :*

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

**P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

*En particulier, à l'école :*

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses pa-

rents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;

- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;

- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;

- gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;

- gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

*En particulier, au lycée professionnel :*

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;

- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevé ;

- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

**P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.



## RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES AUX PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

Les professeurs documentalistes exercent leur activité dans l'établissement scolaire au sein d'une équipe pédagogique et éducative dont ils sont membres à part entière. Ils ont la responsabilité du centre de documentation et d'information, lieu de formation, de lecture, de culture et d'accès à l'information. Ils contribuent à la formation de tous les élèves en matière d'éducation aux médias et à l'information.

Outre les compétences qu'ils partagent avec l'ensemble des professeurs, telles qu'elles sont énoncées ci-dessus, ils maîtrisent les compétences spécifiques ci-après.

Les professeurs documentalistes, enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias

Les professeurs documentalistes apportent les aides nécessaires aux élèves et aux professeurs, notamment pour que les apprentissages et l'enseignement prennent en compte l'éducation aux médias et à l'information. Ils interviennent directement auprès des élèves dans les formations et les activités pédagogiques de leur propre initiative ou selon les besoins exprimés par les professeurs de discipline.

### D1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information

- Connaître les principaux éléments des théories de l'information et de la communication.
- Connaître la réglementation en matière d'usage des outils et des ressources numériques ; connaître le droit de l'information ainsi que les principes et les modalités de la protection des données personnelles et de la vie privée.
- Connaître les principaux concepts et analyses en sociologie des médias et de la culture.
- Savoir définir une stratégie pédagogique permettant la mise en place des objectifs et des apprentissages de l'éducation aux médias et à l'information, en concertation avec les autres professeurs.
- Faciliter et mettre en œuvre des travaux disciplinaires ou interdisciplinaires qui font appel à la recherche et à la maîtrise de l'information.
- Accompagner la production d'un travail personnel d'un élève ou d'un groupe d'élèves et les aider dans leur accès à l'autonomie.

Les professeurs documentalistes, maîtres d'œuvre de l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement et de leur mise à disposition

En relation avec les autres membres de la communauté éducative et dans le cadre du projet d'établissement, les professeurs documentalistes proposent une politique documentaire au chef d'établissement et participent à sa mise en œuvre dans l'établissement et dans son environnement numérique. Cette politique a pour objectif principal de permettre à tous les élèves d'accéder aux informations et aux ressources nécessaires à leur formation.

### D2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir

- Maîtriser les connaissances et les compétences bibliothéconomiques : gestion d'une organisation documentaire et d'un système d'information, fonctionnement de bibliothèques publiques ou centres de documentation, politique d'acquisition, veille stratégique, accueil et accompagnement des publics, animation et formation, politique de lecture, évaluation.
- Recenser et analyser les besoins de la communauté éducative en ressources documentaires et informationnelles.

### D3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement

- Organiser et gérer le centre de documentation et d'information en veillant à la diversité des ressources et des outils mis à disposition des élèves et en s'appuyant sur la situation particulière de chaque établissement (collège, lycée général et technologique, lycée professionnel).
- Organiser, en liaison avec l'équipe pédagogique et éducative, la complémentarité des espaces de travail (espace de ressources et d'information, salles d'études, etc.) et contribuer à les faire évoluer de manière à favoriser l'accès progressif des élèves à l'autonomie.
- Maîtriser les différentes étapes du traitement documentaire, les fonctionnalités des logiciels documentaires ainsi que les principes de fonctionnement des outils de recherche d'informations.
- Participer à la définition du volet numérique du projet d'établissement et faciliter l'intégration des ressources numériques dans les pratiques pédagogiques, notamment lors des travaux interdisciplinaires.
- Agir au sein d'un réseau de documentation scolaire en vue d'assurer des relations entre les niveaux d'enseignement et d'optimiser leurs ressources.

Les professeurs documentalistes, acteurs de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel

Le centre de documentation et d'information est un lieu privilégié pour contribuer à l'ouverture de l'établissement sur son environnement.

### D4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international

- Concourir à la définition du programme d'action culturelle de l'établissement en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement.
- Mettre en place des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture, la découverte des cultures artistique (et des différentes formes d'art), scientifique et technique et développer une politique de lecture en relation avec les professeurs, en s'appuyant notamment sur la connaissance de la littérature générale et de jeunesse.
- Savoir utiliser les outils et les dispositifs numériques pour faciliter l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur.

# Aide mémoire Madoc

## Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

## Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à [motdepasse@univ-nantes.fr](mailto:motdepasse@univ-nantes.fr) en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

## Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

## FAQ

### Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

### Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à [support-tice@univ-nantes.fr](mailto:support-tice@univ-nantes.fr) en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

### J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à [support-tice@univ-nantes.fr](mailto:support-tice@univ-nantes.fr) si la situation ne lui semble pas normale.



UNIVERSITÉ DE NANTES



École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Nantes



## ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION DE L'ACADÉMIE DE NANTES

**Direction et administration centrale de l'ESPE**

23 rue Recteur-Schmitt - BP 92235

44322 Nantes Cedex 3

02 53 59 23 00

## Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



ESPE de l'Académie de Nantes



@ESPE\_Nantes

[www.espe.univ-nantes.fr](http://www.espe.univ-nantes.fr)

### Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette - BP 12227

44322 Nantes cedex 3

02 53 59 23 00

### Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522

49035 Angers cedex 01

02 41 22 74 00

### Site de Laval

19, rue de Clermont - BP 1437

53014 Laval cedex

02 43 69 08 59

### Site du Mans

11, boulevard Pythagore

72000 Le Mans

02 43 77 69 00

### Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020

85000 La Roche-sur-Yon cedex

02 53 80 41 00